

La meurtrière crise du coronavirus va faire évoluer les Etablissements médico-sociaux (EMS)

Les chambres à deux lits disparaîtront

« RAPHAËL BESSON

Pandémie » A 61 ans, Pierre Ethenoz dirige depuis 8 ans la Fondation La Rozavère à Lausanne, un des plus grands EMS du canton. Ancien chef du Contrôle cantonal des finances, il estime que la crise pandémique fera évoluer les Etablissements médico-sociaux.

Jeu de la semaine dernière, sur 185 personnes décédées officiellement du coronavirus dans le canton de Vaud depuis le début de crise, 126 avaient été dans les EMS (cas avérés et suspects). Hier, une semaine plus tard, sur les 266 décès, 153 étaient dénombrés «essentiellement» dans les EMS. Quelle est votre réaction par rapport à ces chiffres et cette proportion?

Pierre Ethenoz: Ce constat n'est pas surprenant. Nos EMS accueillent des personnes de plus en plus fragilisées et âgées. Cette population est la plus fragile aussi par rapport au Covid-19.

On se demande si cela pouvait être évité, qu'en pensez-vous?

Une fois l'épidémie dans la population et dans la rue, ce n'est pas possible de l'éviter. Notre rôle est de la contenir et d'essayer de la maîtriser avec des moyens qui sont connus maintenant, lavage des mains, masques, etc. C'est toujours plus facile de trouver des failles après que de prendre des décisions avant.

Qu'est-ce qui est le plus douloureux pour les résidents de l'EMS dans la période actuelle?
Le plus douloureux pour eux, c'est d'être coupés de leurs proches et aussi de voir leurs rapports sociaux limités entre résidents. Comment appréhender la fin de vie dans une chambre seul entre quatre murs sans pouvoir dire à ses enfants qu'on les aime. Paradoxalement, ce n'est pas le Covid la plus grande peur de nos résidents, mais bien l'âge et la fragilité des personnes. Ce qui est aussi difficile c'est de respecter

des règles de confinement alors que l'on souffre parfois de démen-
ces diverses. Comment y
trouver un sens?

A la fin de la semaine dernière, une nouvelle directive ordonnait le confinement pendant 14 jours pour les nouveaux arrivants. Les syndicats estiment que cette mesure arrive trois semaines trop tard. Comment jugez-vous la gestion de cette crise pandémique par rapport aux EMS?

Cette directive est tout à fait appropriée et proportionnée. Bien sûr qu'elle aurait pu venir avant. Il faut se remettre dans le contexte d'une extrême urgence et d'une grande fébrilité. Durant ce dernier mois, les connaissances sur la propagation du virus ont augmenté et cette directive est aussi le fruit de l'expérience accumulée. Nous avons la chance dans notre canton d'avoir des autorités sanitaires compétentes et réactives. Notre nouvelle conseillère d'Etat Rebecca Ruiz a montré une maîtrise exemplaire de cette crise.

«Le plus douloureux pour les résidents, c'est d'être coupés de leurs proches» Pierre Ethenoz

Une autre critique syndicale porte sur le manque de moyens de protection à disposition. Est-ce que vous la partagez?

Effectivement le plus dur est le manque de matériel à notre disposition et l'impression que les EMS passent après les hôpitaux. Avec un peu de recul, ce problème a été général. La principale cause est la mondialisation et une Europe qui est devenue tertiaire en exportant son industrie.

Avec 162 résidents, La Rozavère est un des plus grands EMS du canton. Quelle est la situation de votre établissement?

Nous avions pris des mesures de protection importantes une semaine avant l'obligation officielle. Ceci a protégé notre établissement. Nous sommes touchés dans un seul bâtiment sur quatre. La situation est maîtrisée et le calme est revenu après la panique du début.

Y aura-t-il un après-coronavirus pour les EMS?
Il y aura un après. Les chambres à deux lits dans les EMS sont un des freins les plus importants pour lutter contre une épidémie. Elles devront disparaître dans le futur (La Rozavère compte par exemple 40 chambres à deux lits et 52 chambres à un lit pour sa partie strictement EMS). La gestion des stocks de protection contre les épidémies devra être complètement repensée. La formation des soignants devra intégrer de nouveaux aspects liés à la gestion de crise. Des personnes vont quitter le monde des soins ne voulant plus vivre une telle situation. Les EMS deviendront de plus en plus des lieux de soins dans lesquels on amène de la vie. Des soins techniques seront de plus en plus pratiqués. Nous aurons par conséquent besoin de plus de personnel soignant qualifié. Les soins palliatifs seront une priorité. Le



grand défi sera plus de technique et plus d'humanité.

La Rozavère dispose d'un restaurant ouvert au public. Est-ce qu'une pandémie malmène l'image d'un EMS ouvert sur l'extérieur et cherchant à intégrer les différentes populations?

Étant beaucoup en contact avec notre quartier, nous avons décidé de ne pas utiliser le chômage partiel et de mettre notre équipe gastronomique à disposition des personnes dans le besoin, en livrant gratuitement et au prix coûtant des repas aux habitants du quartier. Actuellement nous livrons 130 repas par jour. C'est une forme différente d'intégration dans le quartier qui nous a permis de venir en aide aux personnes qui en ont le plus besoin. Nous nous rendons compte que beaucoup de personnes à domicile vivent une situation très difficile. »

Pierre Ethenoz: «Nous avons pris des mesures de protection importantes une semaine avant l'obligation officielle. Ceci a protégé notre établissement».

Le Service de l'emploi ne chôme pas

Lausanne » Le Service de l'emploi est submergé de demandes de chômage partiel.

Dans le canton de Vaud, le Service de l'emploi croule sous les demandes de chômage technique, la fameuse réduction de l'horaire de travail (RHT). Pour faire face, il a dû se réorganiser, former du personnel et travailler le week-end. Visite dans ses locaux à Lausanne.

Quelques bureaux occupés, des couloirs souvent vides: c'est aujourd'hui un peu le calme après la tempête. Mais il ne faut pas s'y fier. La majorité des employés fait du télétravail et il a fallu réaffecter le personnel et se réorganiser en un temps record.

«Nous avons reçu jusqu'à 1800 demandes de RHT par jour, soit 1500 fois plus que d'habitude», a expliqué hier à Keystone-ATS Françoise Favre, cheffe de service. Au début, ces demandes arrivaient par courriers postaux qu'une vingtaine de personnes devaient trier, scanner et envoyer en traitement. Puis dès avril, Vaud a innové avec un formulaire 100% en ligne.

Depuis le début du semiconfinement à la mi-mars, environ une entreprise vaudoise sur quatre a requis le chômage partiel. Le canton a reçu 18 610 demandes d'employeurs pour quelque 112 000 salariés. Le service a traité environ 60% de ces demandes à ce jour.

Pour rappel, le chômage partiel – ou technique – permet aux employés de voir une partie de leur salaire versée par l'assurance-chômage. Le but est de préserver les emplois, d'éviter les licenciements lorsqu'une entreprise n'a plus d'activité temporairement. La démarche se fait en deux étapes: obtenir une autorisation de principe, puis le versement par la caisse de chômage.

Les procédures, assez complexes, ont été simplifiées. Mais un gros travail reste à accomplir pour les services cantonaux. Les effectifs sont mobilisés à 100%, et travaillent désormais le samedi. «Y compris à Pâques», sou-

ligne le conseiller d'Etat Philippe Leuba. «Il a fallu limiter le travail à deux des quatre jours. Certains voulaient travailler plus», explique-t-il.

«**Tout le monde** est très motivé», confirme Christelle Pythoud, juriste. «On se sent utile à l'économie. Il y a beaucoup d'enthousiasme même si la matière n'est pas évidente.»

Habituellement, deux personnes s'occupent de l'attribution des RHT. Désormais, ils sont une centaine à s'y consacrer entièrement. Là a fallu former, souvent par vidéoconférence, des collaborateurs d'autres secteurs, dont des Offices régionaux de placement (ORP). » **» ATS**

Pragmatisme de Berne salué

Coronavirus » Le médecin cantonal vaudois Karim Bou-baker juge «pragmatique et de bon sens» de demander aux branches et faitières de réfléchir à la mise en place des mesures de protection sanitaire nécessaires au déconfinement progressif.

« Dans ce pays, cela a toujours fonctionné comme ça, réagit le responsable après les annonces du Conseil fédéral. La Confédération est subsidiaire, elle annonce qu'elle est à disposition pour accompagner les diverses branches économiques afin qu'elles adoptent les meilleures mesures de protection sanitaires », estime Karim Boubaker.

Cette méthode vaut aussi pour les autres domaines.

comme l'école ou la restauration. «C'est un message transversal, très pragmatique, de bon sens» qui est venu de Berne hier.

Alain Berset dit à ces multiples secteurs: «Soyez des forces de proposition, nous, de notre côté, on travaille et on va se rencontrer ces prochains jours.» Le médecin ne voit pas ça comme une délégation complète de l'organisation de ces mesures de protection.

Ce n'est pas une déresponsabilisation de la Confédération, d'autant plus que les bases de sécurité (distance physique, gestes barrières) ont bien été intégrées par la population, affirme Karim Boubaker. »

RAPHAËL BESSON